

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE SAVERNE
10, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
COMITE DIRECTEUR DU 30 JANVIER 2024

Membres en exercice : 27

Membres présents : 20

Membres absents excusés : 2

Membres ayant donné procuration : 5

En l'absence de M. CREMMEL Joseph, Président du Syndicat, étaient présents sous la présidence de M. DORSCHNER Christian :

BURRUS Daniel, DANGELSER Aimé, DOEPPEN Hans, ESTEVES Christine, GERARD Daniel, HAEMMERLIN Médéric, HERRMANN Pascal, HITTINGER Denis, HOERTH Jean-Michel, JUNDT Jean-Jacques, KERN Viviane, KOPP Audrey, LEICHTWEIS Samuel, LORENTZ Béatrice, OBERLE Carine, PUEYO Julien, ROBITZER Georges, SCHNITZLER Nadine, SPACH Thierry

Assistait en outre à la séance :

M. Laurent MARIE, Directeur Général des Services du SMICTOM

Mme Chloé VETTER-SCHMIEDEN, Chargée de Mission Prévention et Déchets

Étaient absents ayant donné procuration :

CREMMEL Joseph donnant procuration à Audrey KOPP, FISCHBACH Marc donnant procuration à DOEPPEN Hans, HOLZSCHERER Daniel donnant procuration à DORSCHNER Christian, SAND Gilbert donnant procuration à LEICHTWEIS Samuel, SCHMITT Claude donnant procuration à Carine OBERLE

Étaient absents excusés : SCHMITT René, EICHHOLTZER Michel

Décision rendue exécutoire compte tenu de :

- la réception en Sous-Préfecture le :

- la publication en date du :

Le Vice-Président :

Christian DORSCHNER



REÇU EN PREFECTURE

le 12/02/2024

Application agréée E-legalite.com

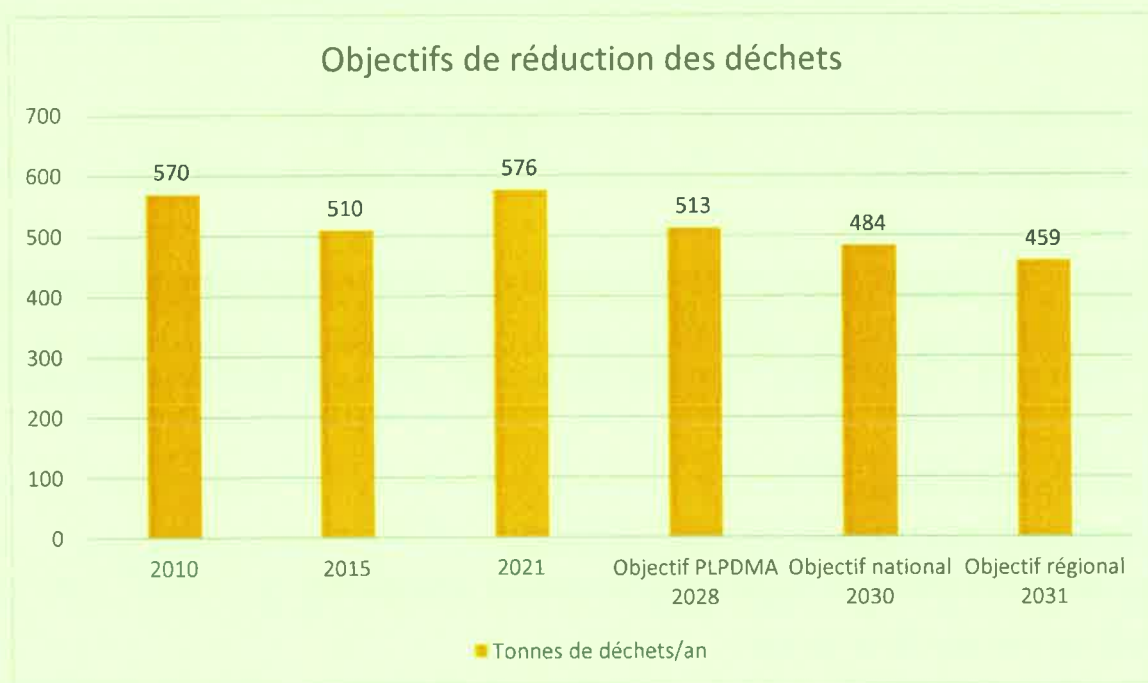
99_DE-067-256701301-20240130-888916-DE

5. Présentation du bilan des actions du PLPDMA 2023 et perspectives 2024

PLPDMA et objectifs

Un PLPDMA, Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, est un programme d'actions de réduction des déchets ; obligatoire depuis le 1er janvier 2012.

Le Smictom a élaboré un PLPDMA pour la période 2023-2028, avec pour objectif une réduction de 10 % de la production de déchets sur la période 2010-2028.



Bilan 2023 et actions 2024

Voici une courte synthèse des actions réalisées en 2023 et prévues en 2024.

Axe 1 : Animer le PLPDMA et accompagner les initiatives du territoire

1. Coordonner et animer le PLPDMA

- Animations du rézo zéro déchet et jardin naturel : 12 animations avec 108 participants (hors compostage), bon démarrage. Nouveau programme d'animations en 2024.
- Accompagnements de 2 projets de membres du rézo :
 - Jacqueline Viard qui a organisé 8 ateliers zéro déchet/jardin naturel avec 6 à 16 participants
 - Action « 100 % prêt » proposée par Alexandre Lecat
- Lettre d'info : 384 destinataires, 30 % la lisent souvent et 60 % parfois

Axe 2 : Développer la redevance incitative pour en faire un outil de prévention

2. Elaborer une grille tarifaire encourageant la réduction des déchets

Elaboration de la nouvelle grille en 2023 et communication en 2024

Axe 3 : Accompagner vers la sobriété dans la consommation des biens matériels

3. Sensibiliser les élèves à la prévention des déchets

- Communication sur l'offre à destination des scolaires : animations, subventions, visites
- Pas de demande de subvention, en revanche animations sur le tri dans 48 classes/2 périscolaires en 2023 contre 15 classes + randonnées contées en 2022
- Accompagnement des éco-délégués des collèges de Marmoutier et Poincaré à Saverne par le Réseau animation jeunes en 2023. Accompagnement du collège de Dettwiller prévu en 2024
- Poursuite de ces actions en 2024

4. Encourager les alternatives aux textiles sanitaires

- Subvention protections périodiques qui a rencontré un vif succès
- Visite avec l'hôpital de Saverne de la maternité de Haguenau qui a mis en place les couches lavables
- Campagne Facebook
- Action Mission locale

5. Encourager au refus des courriers non-adressés

- Distribution de stop-pub

6. Accompagner vers la consommation zéro déchet

- Action Le vrac, ça m'emballe ! reportée à 2024
- Création d'un annuaire zéro déchet sur le site internet du Smictom, amélioration en 2024
- Subventions aux acteurs du territoire : attribuée à la Grange aux paysages et aux Piverts fin 2023
- Communication sur le bonus réparation en 2024

7. Accompagner les organisateurs de manifestations

2023 :

- Accompagnement du festival Mon mouton est un lion et de la Fête de la nature des Piverts
- Subvention Au grès du jazz et Exposition de fruits et champignons de Bouxwiller

2024 :

- Poursuite des accompagnements
- Conception d'adhésifs et de signalétique, achat de pinces de tri pour prêt, formation des bénévoles sur le tri, entretien téléphonique avec les demandeurs de bennes
- Poursuite des subventions

Axe 4 : Favoriser le réemploi, le prêt et la réparation

8. Développer le réemploi en déchèterie

- Projet de matériauthèque à la déchèterie de Marmoutier reporté à 2024 en raison de la mise en place des nouvelles REP

Axe 5 : Renforcer la prévention des biodéchets

9. Encourager les solutions alternatives individuelles : compostage et lombricompostage

- Formation de maître-composteur d'Antoine Schaeffer en cours
- Vente de 339 composteurs en 2023 / 251 en 2022
- 3 ateliers ba.BA compostage, 31 participants, + 2 autres animations
- 2024 : poursuite des actions

10. Développer le compostage partagé et le compostage en établissement

- Nette accélération avec la mise en place de 7 placettes de compostage partagé : 2 à Lichtenberg, Pfalzweyer, Menchhoffen, Niedersoultzbach, arrière du Smictom, Gottenhouse
- Accompagnement de 6 établissements : Ethic étapes, collège Ingwiller, Maison st Florent, périscolaires HLPP
- 2024 : mise en place et suivi de 7 sites de compostage partagé, mise en place et suivi de 2 sites de compostage en établissement, rappel des structures suivies en 2023 et avant

REÇU EN PREFECTURE

le 12/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-256701301-20240130-888916-DE

11. Aider les gros producteurs de biodéchets à trier les biodéchets à la source

- Nous avons pris un peu de retard sur cette action, des animations tri/compostage ont été réalisées à l'Océanide et dans un EHPAD de Bouxwiller
- En 2024, accompagnement d'Entraide emploi sur le tri/le compostage puis démarchage d'autres structures

Axe 6 : Encourager la gestion de proximité des végétaux

Le recrutement de l'agent de prévention des déchets verts a été reporté à février 2024 en raison du recrutement prioritaire d'un ADTP. C'est cet agent qui s'occupera des 4 actions ci-après. Il est également prévu qu'Antoine Schaeffer et ce nouvel agent se remplacent en cas d'absence.

12. Développer un cadre incitatif au zéro déchet vert

- Démarrage d'une haie sèche et plantation d'une seconde haie à la déchèterie de Marmoutier
- Formation des gardiens de déchèterie sur les déchets verts
- 2024 : poursuite des actions

13. Promouvoir le broyage des tailles de haies

- 2024 : poursuite de la subvention pour l'achat de broyeurs (pour associations) et accompagnement des gros producteurs de déchets verts vers le broyage

14. Promouvoir le mulching et limiter les apports de tonte en déchèterie

- Communication/sensibilisation sur le mulching : série de posts Facebook en 2023, poursuite de la com en 2024

15. Accompagner les communes et des entreprises vers le zéro déchet vert

2023 :

- Rédaction de préconisations pour les plateformes déchets verts communales
- Subvention pour prestations de broyage pour les communes
- Diagnostic gestion différenciée des espaces verts pour les structures du territoire : 3 diagnostics faits (Centre hospitalier Sainte Catherine de Saverne, Hôpital du Neuenberg à Ingwiller et brasserie La Licorne) et 2 autres prévus (collège de Bouxwiller et lycée du Haut-Barr)
- Communication sur le brûlage des déchets verts

2024 :

- Poursuite des actions ci-avant +
- Subvention achat de broyeurs pour les communes
- Accompagnement des communes pour l'installation de plateformes de déchets verts + valorisation de leur démarche
- Accompagnement des professionnels (paysagistes)

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE le bilan du PLPDMA 2023

DECIDE de poursuivre les actions du PLPDMA en 2024

AUTORISE M. Le Président à signer les prestations nécessaires à la réalisation des actions du programme

AUTORISE M. Le Président à solliciter les aides susceptibles d'être allouées à ce programme

Saverne, le 12/02/2024

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président,

Christian DORSCHNER

